



DEC POLE CONCOURS

Réf N° DECPOLECONCOURS/XIII/26/10

Affaire suivie par : Jean-Yves Ragil

Tél : 04 76 74 72 34

Mél : jean-yves.ragil@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE N° DEC POLE CONCOURS/XIII/26/10 du 7 janvier 2026

relatif à la composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au titre de la session 2026, pour l'académie de Grenoble.

- Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84.16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- vu le décret n°85.899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'Éducation nationale ;
- vu le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique ;
- vu le décret n°2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues relevant du décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique ;
- vu l'arrêté du 5 octobre 2005 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académies en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère de l'Éducation nationale ;
- vu l'arrêté du 25 août 2011 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2010 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- vu l'arrêté du 1^{er} décembre 2014 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- vu l'arrêté du 5 septembre 2025, autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Article 1 : le jury chargé d'examiner les candidats à l'examen de sélection professionnelle pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur de l'académie de Grenoble est constitué comme suit pour la session 2026 :

M.	GODART Laurent	DSDEN 74 - Annecy Secrétaire générale	Président de jury
Mme	BAUDERE Véronique	Lycée Pablo Neruda – Saint Martin-d'hères Personnel de direction	Vice-Présidente de jury
M.	AGNERO Christophe	Lycée Jacques Prévert - Fontaine Attaché	Membre de jury
Mme	ARNAUD Delphine	Collège Chartreuse – Saint-Martin-le -Vinoux Attachée principale	Membre de jury
M.	BOUTOUX Stéphane	Collège Jacques Prévert – Gaillard Attaché	Membre de jury
M.	BOUHRIZI Nourdine	Rectorat – Grenoble Ingénieur d'étude	Membre de jury
M.	CASSANY Christophe	Collège Jean Macé – Portes-lès-Valence Attaché principal	Membre de jury
Mme	CHALON Nathalie	UGA – Grenoble Ingénieure d'étude hors classe	Membre de jury
M.	GERVASON Florian	DSDEN 38 – Grenoble Attaché	Membre de jury
Mme	GILLOT Nathalie	UGA INRIA – Grenoble Assistante ingénieure	Membre de jury
Mme	LEROUX Adeline	UGA INSPE – Grenoble Attachée principale	Membre de jury
Mme	NELH Cécile	Rectorat – Grenoble Attachée	Membre de jury
M.	PEREIRA Nicolas	DSDEN 38– Grenoble Attaché	Membre de jury
Mme	SARAZIN Dephine	DSDEN 26 – Valence Attachée	Membre de jury
Mme	VARIN Marie-Ange	UGA – Grenoble AENESR	Membre de jury

Mme	VERNET-ABAIBOU Emmanuelle	Lycée Roger Deschaux – Sassenage Personnel de direction	Membre de jury
M.	VERNET Lionel	Lycée Charles Baudelaire – Annecy Personnel de direction	Membre de jury
M.	VERNIZEAU Nicolas	Rectorat – Grenoble Attaché	Membre de jury

Article 2 : le jury d'admissibilité se réunira au Tremble, à Gières, le vendredi 6 février 2026.

Article 3 : le jury d'admission se réunira au Tremble, à Gières, le lundi 21 mars 2026.

Article 4 : la secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de division des examens et concours,
Mme Laurence Giry,

Signé le 21/01/2026,

Conforme à l'original, disponible sur demande.